# MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOACHIM-DE-SHEFFORD

# AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES ET ORGANISMES DÉSIRANT S'EXPRIMER SUR DIVERS PROJETS DE RÈGLEMENTS D'URBANISME.

Lors d'une séance ordinaire tenue le 12 mars 2024, le conseil de la Municipalité de Saint-Joachim-de-Shefford a adopté les projets de règlements intitulés :

- *« Règlement no. **585-2024** modifiant le règlement de zonage no. 491-2007 »*
- *« Règlement no. **586-2024** modifiant le règlement de lotissement no. 492-2007 (séparer une résidence de la ferme) »*

1. Prenez avis que conformément à l'article 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, une assemblée publique de consultation sur ces projets de règlements aura lieu **le mardi 9 avril 2024 à 19 h 30** à la salle du conseil située au 615, rue principale à Saint-Joachim-de-Shefford. Au cours de cette assemblée tenue par l'intermédiaire du maire ou d'un autre membre du conseil désigné par le maire, le conseil municipal expliquera les projets de règlements et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

2. L'objet de ces règlements consiste à :
    - Mettre à jour les dispositions sur les piscines résidentielles ;
    - Définir les normes pour la garde de poule dans le périmètre urbain ;
    - Revoir les normes d'implantation et les usages des bâtiments accessoires ;
    - Ajuster la règlementation aux nouvelles dispositions de la CPTAQ ;
    - Ajouter l'usage de logement secondaire dans certaines zones du périmètre urbain ;
    - Définir les normes des mini-entrepôts dans la zone CI-1 ;
    - Assurer la concordance au schéma d'aménagement de la MRC ;
    - Donner plus de souplesse par rapport aux normes minimales et maximales de lotissement en zone agricole.

3. Ces projets de règlement sont susceptibles d'approbation référendaire au sens de la loi.

4. Ces projets de règlements sont disponibles au bureau de la municipalité situé au 615, rue Principale à Saint-Joachim-de-Shefford aux heures ordinaires d'affaires et des copies pourront en être délivrées moyennant paiement des droits exigibles suivant le tarif prescrit.

Fait à Saint-Joachim-de-Shefford, ce 26e jour du mois de mars 2024.

**France Lagrandeur, gma**
**Directrice générale et greffière-trésorière**